

FF2i
Fédération française de l'Internet immobilier.

**Assemblée générale ordinaire.
Le jeudi 5 février 2015**

À Paris, dans les locaux d'Explorimmo, 14 bd Haussmann 75009 Paris.
A 17 heures 30

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport financier du trésorier sur l'exercice 2014
- Approbation des comptes et quitus au bureau pour leur gestion
- Budget prévisionnel de l'exercice 2015
- Fixation du montant de la cotisation
- Election des administrateurs – appel aux candidatures
- Questions diverses

Présents : 10 membres

Représentés : 4 membres

Le président rappelle la définition statutaire de membre, à savoir au jour de l'assemblée membre à jour de la cotisation 2014. Plus d'un quart des membres étant présents ou représentés, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le président ouvre la séance en saluant les membres et en rappelant l'ordre du jour.
Puis il présente le rapport d'activité.

Rapport d'activité du président pour l'année 2014

Nous dressons un bilan positif de l'année 2014. Votre association poursuit son développement et joue pleinement son rôle de rassemblement des professionnels et de diffusion de l'information et des connaissances. Les principaux points à mettre en avant sont les suivants.

Nous enregistrons encore de nouveaux membres, qui s'inscrivent spontanément. Fin 2014, la FF2I compte un nombre équivalent d'adhérent que l'année précédente, soit près de deux cent membres (personnes physiques) pour près de cent sociétés. Ceci comme l'an dernier, car nous comptons des non renouvellements.

Le taux de cotisation s'est nettement amélioré (+60% entre 2013 et 2014). Il reste cependant des adhérents qui ne payent pas leur cotisation. Le nouveau site internet permettra de mieux tracer ces adhérents.

Le succès de nos manifestations

La FF2I a organisé :

- Un voyage d'étude à Moscou avec une dizaine de participants ;
- Quatre déjeuners « innovations » (2 avant l'été et 2 après) avec environ 30 participants par évènement ;
- Un Forum à la BPI qui a connu un franc succès avec plus de 120 participants ;
- Un partenariat avec le salon RENT (trophées de l'innovation) ;
- Un partenariat avec les trophées de BATIACTU (trophées de la construction)
- Un groupe de travail en charge d'écrire un livre blanc sur les extranet de copropriété

Ces manifestations ont été des succès tant par la qualité des interventions que par le nombre de participants.

Le site Internet.

Nous avons mis en ligne en fin d'année un nouveau site Internet qui permet de mieux gérer les cotisations des adhérents et de limiter l'intervention de personnes externes pour mettre à jour le site.

Compta bancaire de l'Association.

Un compte bancaire à la SBE a été créé en janvier 2014. Les comptes sont présentés par le trésorier.

Une gestion prudente.

La FF2I a gardé un excédent de trésorerie tout au long de l'année, comme les années précédentes. Les frais des manifestations sont couverts par les frais d'entrée et les frais de fonctionnement (nouveau site internet, prestations de services extérieurs) par les cotisations.

Pour l'année 2015.

Nous proposons le programme suivant :

- Un voyage à Berlin en Mars (19 et 20)
- Un partenariat avec RENT (prix de l'innovation) et BATACTU (trophée de la construction)
- Le Forum annuel en juin
- Quatre déjeuners de l'innovation *Déjeuners de l'innovation*

Un déjeuner ou diner amical en juillet.

Le président répond aux questions et écoute les suggestions.

Dans un objectif de recrutement de nouveaux adhérents, il est suggéré de prendre contact avec les réseaux. Avoir également un tarif discriminant entre adhérents et non adhérents pour le Forum.

L'assemblée adopte le rapport d'activité à l'unanimité.

Rapport Financier.

Le trésorier, Gilles Feingold présente les comptes de l'exercice 2014.

Les charges de l'association ont fortement diminué cette année, en particulier grâce à des dépenses bien moindres dans le cadre de l'organisation d'événements. Moins nombreux, ils ont pourtant rapporté autant qu'en 2013.

A noter également l'augmentation des cotisations, due principalement à une réorganisation du suivi du règlement des membres.

La refonte du site internet a en partie pesé sur l'exercice 2014 mais la charge sera également répartie sur 2015.

Au 31 décembre 2014, l'association présente un résultat d'exploitation supérieur de plus de 16000 euros et une trésorerie positive et en progression de plus de 5000 euros par rapport à 2013. Il est proposé de reconduire le budget prévisionnel 2013, à hauteur de 30.000 euros.

L'assemblée approuve les comptes de 2013 et le budget pour 2013 et vote le quitus au bureau pour sa gestion au 31 décembre 2013.

Montant de la cotisation.

Le conseil d'administration a proposé de laisser le montant de la cotisation inchangée en 2014, sauf la cotisation à 1.000 euros qui s'appliquerait aux sociétés réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions d'euros. En contrepartie, ces membres pourraient inscrire plusieurs marques.

L'assemblée approuve cette proposition.

Election des administrateurs.

Après avoir rappelé les modalités d'élection des administrateurs, le secrétaire rappelle que les mandats des administrateurs suivants arrivent à expiration cette année :

- Gilles Feingold
- Antoine Krier
- Alain Papadopoulos

Ces trois administrateurs sont candidats au renouvellement de leur mandat.

Ils sont élus à l'unanimité.

Mathieu Liégard et Vincent Moindrot sont démissionnaires, n'étant plus dans l'immobilier.

Il est appelé aux candidatures nouvelles.

Présente sa candidature : Eric Calosci et Mehdi Amour

Il sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration se compose désormais de Madame Marie-Annick Frenoy, et de Messieurs Mehdi Amour, Eric Calosci, Gilles Feingold, Hervé de Kermadec, Antoine Krier, Alain Papadopoulos, Hervé Parent, Laurent Pilliet, et Stéphane Scarella.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est alors levée à 18 h 30.

Le Président

Le secrétaire